

*nouvelles*

**CSN**



Le 19 janvier 1989

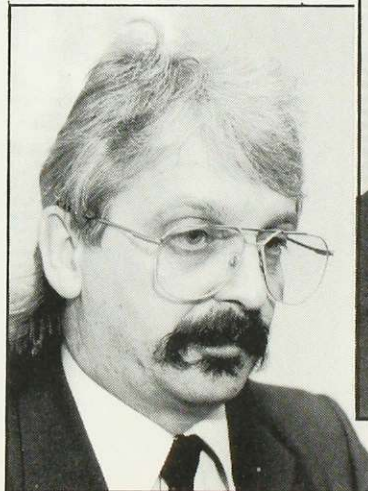
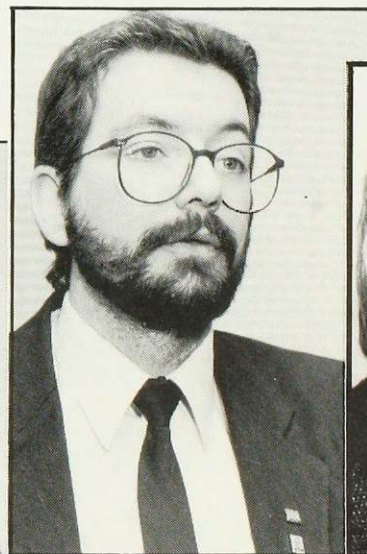
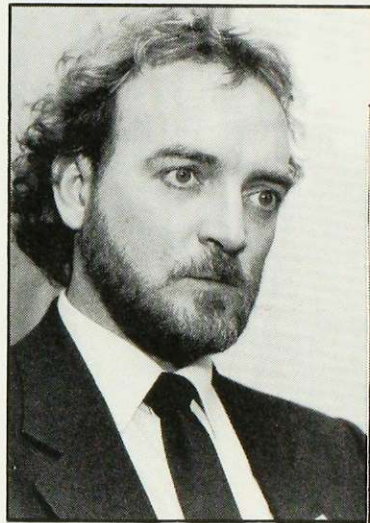
Édition spéciale

## «La CSN: c'est une machine bien huilée et des gens qui vous écoutent»

Les quelque 600 chauffeur-e-s de la Société de transport de la rive-sud de Montréal (STRSM) seront invités à choisir, le 25 janvier prochain, à l'occasion d'un vote à scrutin secret, sous la surveillance du ministère du Travail, l'organisation syndicale qui les représentera dans l'avenir auprès de leur employeur.

Les témoignages de quelques-uns des chauffeurs de la STRSM publiés dans cette édition spéciale de «**Nouvelles CSN**», l'organe officiel de la centrale syndicale québécoise, démontrent un fait capital: en votant pour la CSN, le 25 janvier prochain, les chauffeur-e-s auront l'occasion de se donner **un syndicat crédible** auprès de leur employeur et des usagers de ce transport en commun.

Ils sont en effet nombreux et de tous les âges les chauffeur-e-s de la Société à penser et à avoir observé, tout comme leur confrère **Pierre Rémi**, que «*la CSN: c'est une machine bien huilée et des gens qui vous écoutent*».

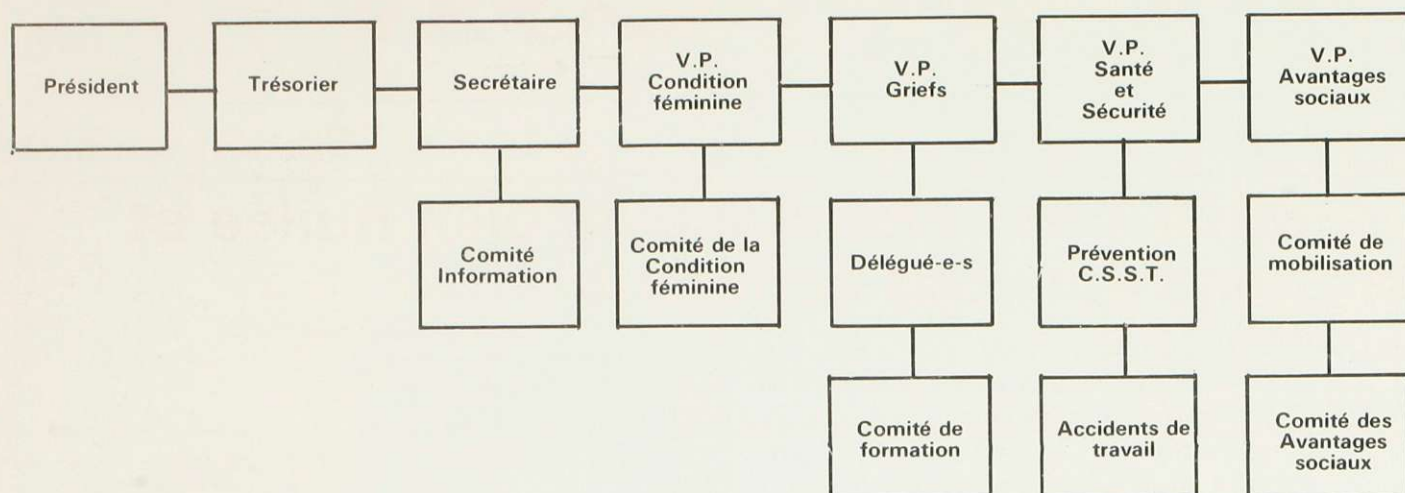


**Des chauffeur-e-s de la Société de transport de Laval parlent de la CSN!**

p. 9



# MODÈLE D'UN SYNDICAT CSN



## Sommaire des tâches et fonctions que pourraient avoir les différents comités:

### **Comité d'information:**

Journal du syndicat.

### **Comité de la condition féminine:**

Veiller à l'intégration harmonieuse des femmes dans notre milieu de travail et à une bonne compréhension de leur problématique.

### **Comité de mobilisation:**

Soutenir les rapports de force en période de négociations et en toute autre occasion selon les mandats de l'assemblée générale.

Instaurer les moyens adéquats pour s'assurer de l'adhésion des membres.

### **Comité des griefs:**

S'assure du suivi des griefs et de leurs prompts règlements.

Assiste et informe les membres concernant la bonne application de leur convention collective.

### **Comité de formation:**

S'assure que les membres et les délégué-e-s ont la formation requise pour l'accomplissement de leur mandat syndical.

### **Accidents de travail:**

S'occupe de la prévention des accidents du travail.

S'occupe de la défense des accidenté-e-s.

### **Avantages sociaux:**

Veille à la bonne application et à l'amélioration des plans d'assurance.

S'occupe prioritairement du fonds de pension.

S'occupe de la préparation à la retraite.



# «Après avoir magasiné, la balance a penché en faveur de la CSN»

*Antoine Psenak, chauffeur d'autobus depuis 3 ans.*

«Après avoir magasiné auprès d'autres organisations syndicales, la balance a penché en faveur de la CSN. Pourquoi? Parce que **la CSN est bien équipée et est composée de personnes qui nous ont très bien conseillé.** En un mot, nous avons été très bien accueillis».

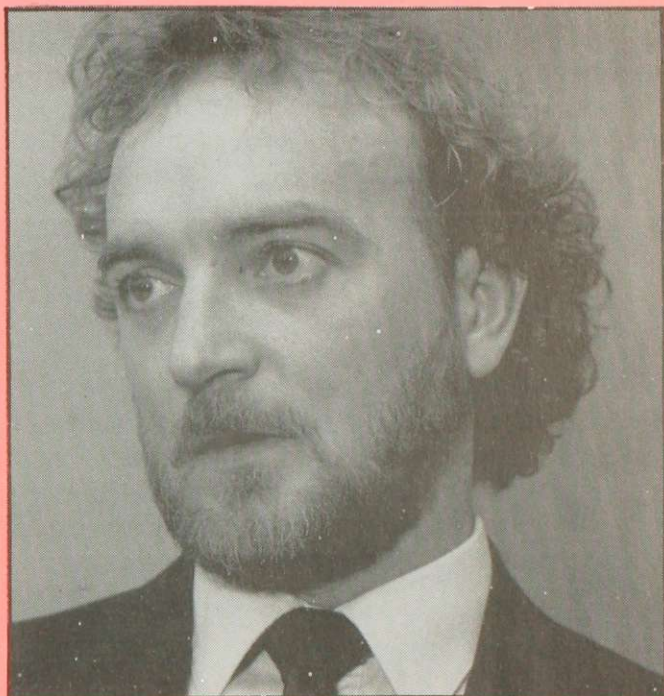
## Des réponses

Antoine Psenak explique: «nous avons des questions sur le syndicalisme, sur le fonds de pension, sur la défense des griefs, etc., et, à la CSN, nous avons eu des réponses à nos interrogations».

## Transparence

Chauffeur d'autobus à la STRSM depuis trois ans, **Antoine Psenak**, comme d'autres confrères et consoeurs de travail, a constaté qu'on ne pouvait pas attribuer les problèmes de vie syndicale aux personnes en place, mais que cette situation était plutôt le fait de l'organisation elle-même: le SCFP. Lui aussi, il reproche à cette organisation son manque de transparence, voire même son «fonctionnement totalitaire». D'où son adhésion à la CSN.

Comme bien des confrères et des consoeurs de travail, Antoine Psenak a été à tout le moins déçu du comportement du syndicat lors des événements du «**lundi noir**», le 18 janvier 1988. A-t-il envisagé de demander à l'assemblée générale de prendre un vote de non confiance à l'endroit de l'exécutif en place? «Oui, nous y avons pensé, mais nous avons reçu une lettre nous menaçant d'expulsion du syndicat».



## Crédibilité

«À la CSN, c'est très axé sur l'information et la formation», de dire le chauffeur de la STRSM. Selon lui, ces pratiques permettent de faire partager les demandes du syndicat par l'ensemble des employé-e-s, ensuite de les mobiliser en toute connaissance de cause, et ainsi contribuer à «la construction d'une crédibilité face à l'employeur».

## Le vote du 25

Antoine Psenak invite les chauffeur-e-s d'autobus à voter très majoritairement pour un syndicat CSN le 25 janvier prochain. «C'est le temps ou jamais de changer. Il est maintenant temps de se bâtir un syndicat fort et qui se fera respecter par l'employeur. Il faut se donner un comité exécutif qui partira sur des nouvelles bases».



## «Dans un vrai syndicat, ce sont les membres qui prennent les décisions»

*Jacques Turenne, chauffeur d'autobus depuis 11 ans.*

Jacques Turenne est chauffeur d'autobus à la Société de transport de la rive-sud de Montréal (STRSM) depuis onze ans. Il est favorable à une adhésion à la CSN parce que: **«dans un vrai syndicat, ce sont les membres qui prennent les décisions»**.

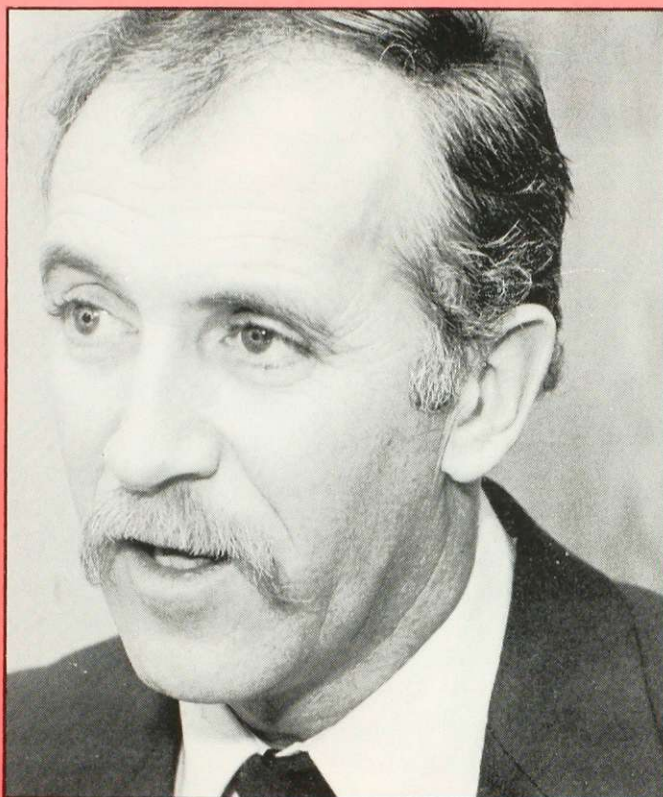
Jacques Turenne reproche au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), qui représente les chauffeur-e-s depuis environ dix ans, d'agir souvent sans consulter les membres.

Comme plusieurs autres chauffeur-e-s, l'attitude de ce syndicat lors du fameux «**lundi noir**», le 18 janvier 1988, a profondément choqué Jacques Turenne. La direction de la STRSM, et contrairement à la convention collective, obligeait deux chauffeur-e-s à changer d'autobus au retour d'un trajet. Pour faire respecter le contrat de travail, le SCFP avait alors déclenché la grève générale sans consulter les membres.

«Rendez-vous au garage, nous disait-on, sans plus d'explications», raconte Jacques Turenne. «Ce n'est pas normal comme fonctionnement. Le syndicat, c'est tous les membres. Ce sont les membres qui doivent prendre les décisions, encore plus lorsqu'elles sont importantes et entraînent un arrêt de travail», d'expliquer le chauffeur.

Selon lui, cet accroc à la convention aurait pu se régler par la voie d'un «grief accéléré».

Mais Jacques Turenne n'était pas au bout de ses surprises: la journée même, l'agent d'affaires du SCFP devait désavouer publiquement, par la voie des médias, l'action du syndicat!



### Accidents de travail

Le chauffeur d'autobus est convaincu que lui, ses confrères et consoeurs seront mieux servis par la CSN. Par exemple, des conseillers syndicaux de la CSN défendent déjà des chauffeur-e-s victimes d'accidents de travail. Des cas d'accidents de travail que l'autre syndicat avait abandonnés. N'eût été de l'intervention des conseillers de la CSN, ces chauffeur-e-s n'auraient eu d'autres choix que de laisser tomber leur cause ou encore de payer de leur poche un avocat!



## «La CSN travaille pour rapprocher les chauffeur-e-s»

*Daniel Jolibois, chauffeur à la STRSM depuis 3 ans.*

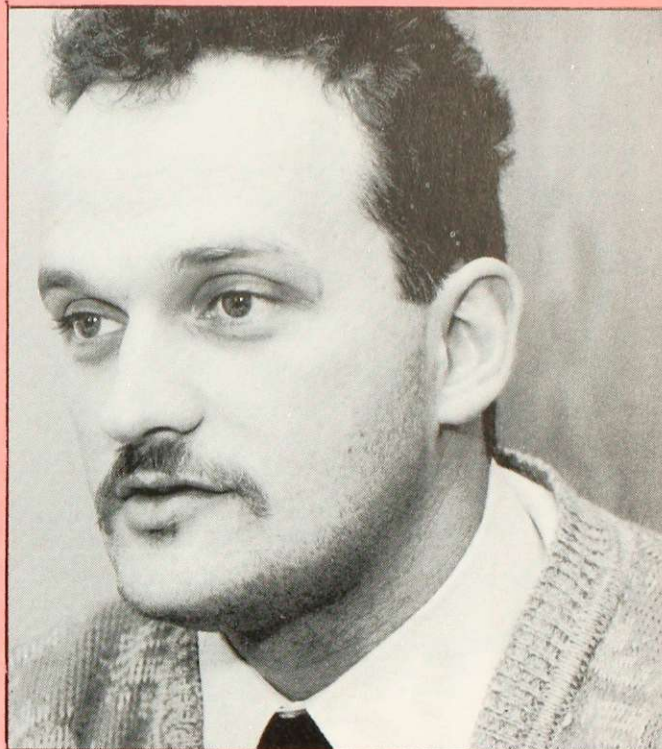
Daniel Jolibois a été impressionné par le fonctionnement démocratique de la CSN, et plus particulièrement par celui du syndicat CSN des chauffeur-e-s de la Société de transport de Laval (STL).

«Il se fait tout un travail à la CSN pour rapprocher les chauffeur-e-s d'autobus. À la STL, par exemple, il y a un comité de près de trente personnes qui appellent les chauffeur-e-s pour les informer et pour qu'ils participent en grand nombre aux assemblées».

Daniel Jolibois croit que la CSN possède l'expérience, les outils et le personnel compétent pour véritablement unir les chauffeur-e-s d'autobus de la STRSM, un travail syndical qu'il reste à accomplir depuis la mise sur pied de la Société. Rappelons que les quelque 600 chauffeur-e-s de la Société ont été embauchés lors de la création de la STRSM ou encore provenaient des défunctes compagnies Provincial Transport, Métropolitain Sud, et Chambly Transport.

### La convention collective...

Daniel Jolibois privilégie la CSN aussi parce que le syndicat en place actuellement est très mal organisé. Il prend comme exemple le fait que le projet de convention collective, qui est venu à échéance le 31 décembre dernier, n'est



pas prêt et n'a pas été présenté à l'assemblée régulière de septembre.

Selon lui, il y a là une anomalie. Daniel Jolibois se demande quel travail syndical ont effectué les officiers du syndicat qui, à la suite de l'action du 18 janvier 1988, ont vu leurs suspensions transformées en libérations syndicales pour un total d'environ 5 000 heures?



# «Avec la CSN, notre syndicat aura plus de colonne vertébrale!»

*Claude Boisvert, chauffeur depuis dix ans.*

«À la CSN, le certificat d'accréditation nous appartient. C'est donc l'assemblée générale qui décide de tout. La CSN est là pour soutenir les décisions des membres. Je crois qu'avec la CSN, notre syndicat aura plus de colonne vertébrale».

## **Maître de sa vie syndicale**

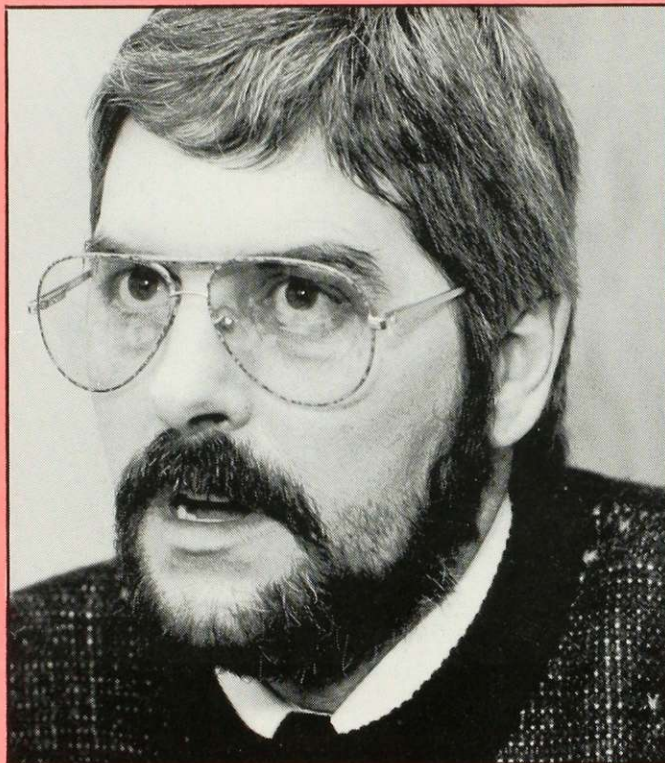
Pour Claude Boisvert, chauffeur d'autobus à la STRSM depuis 1979, le fait de posséder son certificat d'accréditation pour un syndicat local assure les membres que toutes les décisions importantes, dont l'acceptation ou le rejet d'un projet de convention collective, le recours ou non à des moyens de pression, toutes les décisions importantes, donc, seront prises par l'assemblée générale, par personne d'autre. C'est ce qui fait que les syndicats affiliés à la CSN sont maîtres de leur destinée et de leur vie syndicale.

Rappelons qu'à la STRSM, ce ne sont pas les chauffeur-e-s qui possèdent ce certificat: c'est le SCFP lui-même.

## **La CSN synonyme de services**

«Ce que j'aime de la CSN, de nous dire Claude Boisvert, c'est son organisation et son système informatique».

«On nous tient au courant à tous les jours. Nous avons eu de nombreux tracts bien faits. À la CSN, il y a des spécialistes qui se déplacent,



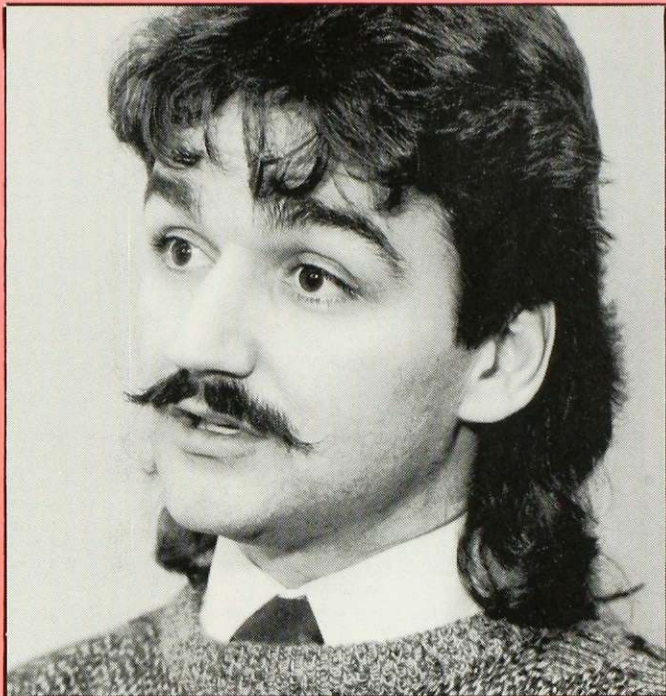
qui se dérangent, pour les syndicats locaux. Avec la CSN, si nous en faisons la demande, nous allons avoir droit, entre autres, aux services des avocats, des journalistes et des ingénieurs de la centrale».

Pour Claude Boisvert, les chauffeur-e-s auront, le 25 janvier, «une occasion d'aller de l'avant en changeant d'organisation syndicale et en votant pour la CSN». Selon lui, «il s'agit là d'un choix important pour notre avenir».



## «À la CSN, c'est bien organisé»

*André Cloutier, chauffeur depuis deux ans et demi*



André Cloutier est chauffeur d'autobus à la STRSM depuis deux ans et demi et il a eu l'occasion de rencontrer des chauffeur-e-s de la Société de transport de Laval (STL), membres de la CSN. Voici ce qu'il en pense.

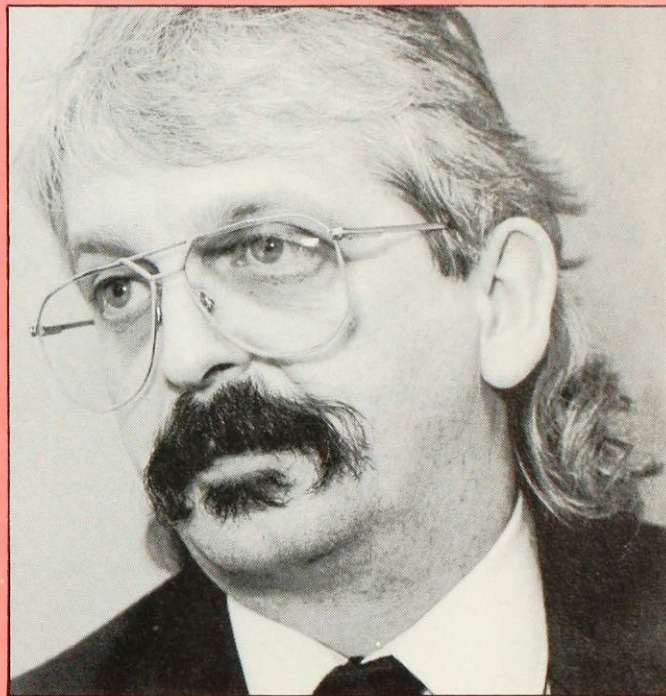
«Nous avons rencontré des chauffeur-e-s de la STL. J'ai été impressionné par leur solidarité et par leur organisation syndicale. À Laval, les chauffeur-e-s ont un comité de mobilisation de vingt-cinq à trente personnes qui informent, passent les mots d'ordre et mobilisent».

«À Laval, de poursuivre le chauffeur, j'ai remarqué que le syndicat est respecté et que le patron est toujours prêt à discuter et à négocier avec le syndicat».

André Cloutier invite ses confrères et consoeurs à voter pour la CSN.

## «Ça nous prend une organisation sérieuse»

*Luc Guindon, chauffeur à la STRSM depuis 13 ans.*



«Nous avons assez fait rire de nous autres, maintenant, ça nous prend une organisation sérieuse».

Luc Guindon, chauffeur d'autobus à la STRSM depuis 1976, connaît plus particulièrement la CSN par l'entremise de sa conjointe et de ses ami-e-s, membres de la CSN.

Il a appris à connaître dans les faits la CSN. Il aime par dessus tout le caractère autonome des syndicats CSN qui, lorsqu'ils décident d'exercer des moyens de pression, peuvent compter sur l'appui indéfectible de la centrale syndicale.

Luc Guindon sait que les travailleurs et les travailleuses peuvent vraiment faire confiance à la CSN, qu'elle n'abandonne jamais ses membres.



## «La CSN: c'est une machine bien huilée et des gens qui vous écoutent»

*Pierre Rémi, chauffeur d'autobus depuis octobre 1985*



«Le 18 janvier 1988, lors du débrayage, alors que nous avons les patrons et les usagers contre nous, nous avons aussi été désavoués publiquement, par l'agent d'affaires du SCFP. Nous nous sommes retrouvés seuls».

Pierre Rémi, chauffeur d'autobus depuis octobre 1985, croit qu'il est grandement temps pour les chauffeur-e-s de choisir la CSN.

«La CSN, dit-il, c'est une machine bien huilée et des gens qui vous écoutent».

«À la CSN, d'ajouter Pierre Rémi, les conseillers nous informent et j'ai eu des réponses bien précises à mes questions, et plus particulièrement sur le fonds de pension qu'on veut grandement améliorer».

Pour ce chauffeur, le vote du 25 janvier est «un virage important à accomplir». Selon lui, «c'est le temps ou jamais de changer, il n'y aura peut-être plus d'autres occasions, après cela, de se donner un syndicat respecté».

## Le fonds de défense professionnelle

Le fonds de défense professionnelle de la CSN constitue une des multiples manifestations de la solidarité syndicale qui caractérise la CSN.

En vertu de l'article II des Statuts et règlements du Fonds "un syndicat affilié est l'unique autorité pour décider par vote au scrutin secret de déclarer la grève."

Les prestations hebdomadaires versées par le FDP aux salarié-e-s en conflit sont:

- personne: (sans dépendant)  
\$61. de la 4e à la 6e semaine  
\$85. de la 7e à la fin.
- avec personne à charge:  
\$67. de la 4e à la 6e semaine.  
\$105. de la 7e à la fin.

Et à compter du 1er mai 1989

- de la 4e à la 6e semaine.  
\$67. par semaine.
- de la 7e à la fin  
\$105. pour tout le monde.

Le fonds de défense professionnelle de la CSN paye également:

- les frais découlant de procédures judiciaires intentées contre un membre ou un syndicat affilié;
- les militants congédiés ou suspendus à cause de leurs activités syndicales ont aussi droit aux prestations de FDP. Dans ce cas, elles sont versées dès le début et le montant maximum s'applique.

- personne (sans dépendant)  
\$85. de la 1ère semaine à la fin.
- avec personne à charge  
\$105. de la 1ère semaine à la fin.

Et à compter du 1er mai 1989

- \$105. par semaine pour tout le monde; les coûts de publicité pour faire connaître les revendications et les positions des membres lors de la négociation de leur convention collective.
- un soutien financier spécial au syndicat en conflit pour l'aider à défrayer ses dépenses de grève. Le montant de ce soutien est proportionnel au nombre de membres.



# Des chauffeurs de Laval parlent de la CSN

## «À la CSN, c'est la liberté d'action»

«À la CSN, c'est la liberté d'action. Les syndicats sont complètement libres. Si tu as des difficultés, des problèmes, les conseillers et les militants de la CSN vont venir t'aider. Quand tu as besoin de la CSN, elle est toujours là pour t'aider».

Jacques Gravel est chauffeur d'autobus à la Société de Transport de Laval (STL) depuis quinze ans et il est chez-lui à la CSN. Il milite dans son syndicat CSN depuis une douzaine d'années.

Jacques Gravel affirme aussi que les syndicats membres de la CSN disposent de tous les outils qu'il faut pour mener une vie syndicale active: avocats, conseillers compétents, formation adéquate, ingénieurs, etc.

### Solidarité

Jacques Gravel tient à laisser le message suivant aux chauffeur-e-s de la STRSM: «la CSN est synonyme de solidarité et ne laisse pas les



*Jacques Gravel, vice-président du Syndicat des chauffeur-e-s de la Société de Transport de Laval (CSN).*

travailleurs et les travailleuses seuls, qu'il s'agisse d'un "gros" ou d'un "petit syndicat"». Il insiste: «la solidarité envers les syndicats affiliés n'a rien à voir avec les cotisations».

C'est vrai qu'à la CSN la solidarité revêt plusieurs formes: un Fonds de défense professionnelle, qui assure des prestations hebdomadaires aux membres et aux syndicats en conflit, campagne de paniers de Noël annuelle pour les membres en conflit, campagnes spéciales, etc.

## «Des rencontres sur des sujets qui nous concernent»



*Michel Bray, chauffeur de la STL depuis neuf ans.*

«À la CSN, nous avons des rencontres sur des sujets qui nous concernent».

Michel Bray, un chauffeur de la Société de Transport de Laval (STL) depuis neuf ans milite dans son syndicat CSN depuis un an; il est très encouragé par ce qu'il a vécu.

«Récemment, j'ai participé, avec d'autres délégué-e-s du secteur transport de notre fédération, à une rencontre durant laquelle nous avons eu des entretiens sur la réforme du ministre du Transport, Marc-André Côté».

Pour Michel Bray, la CSN est une centrale syndicale collée sur les préoccupations quotidiennes de ses membres.



# ENSEMBLE

La mise en commun de leurs ressources humaines et matérielles permet à plus de **2048 syndicats CSN**, répartis sur l'ensemble du territoire du Québec, et regroupant **246 000 membres**, d'obtenir des services compétents et de répondre aux aspirations des travailleurs et des travailleuses. →

## La CSN en 1989

Plus de **2048 syndicats** autonomes.

**8 fédérations** professionnelles et **un secteur**: dont la Fédération des employé-e-s des services publics (**FEESP-CSN**), à laquelle sera affilié le syndicat des chauffeur-e-s de la STRSM.

**22 conseils centraux**: dont un conseil central à Montréal.

**630 employé-e-s**.

**246 000 membres**.

De nombreux services: actuaires, avocats, conseillers à l'organisation et à la mobilisation, formateurs, économistes, ingénieurs, journalistes, négociateurs, etc...

## Le rôle du Conseil central

Les employé-e-s et les militant-e-s d'un Conseil central ont plusieurs fonctions, dont celle de développer la solidarité entre les membres de la CSN d'une même région lors des négociations.

Ils font connaître à la population les revendica-

## Les pouvoirs d'un syndicat CSN

À la CSN, le syndicat détient son certificat d'accréditation. Cela lui confère tous les pouvoirs et garantit aux membres le contrôle total sur les orientations et actions de leur syndicat.

### Les pouvoirs:

- décider du contenu du projet de convention collective;
- décider des compromis à faire ou ne pas faire en cours de négociations,
- décider de faire la grève ou non;
- élire les officiers, les responsables des comités (griefs, information, condition féminine, négociations, santé-sécurité, etc...)
- fixer le taux de la cotisation qui demeure au syndicat lui-même et décider des dépenses auxquelles ces argents seront consacrés.

tions d'un syndicat affilié.

Ils peuvent aussi, comme c'est le cas au Conseil central de Montréal (CSN), s'occuper de la formation et des dossiers de santé sécurité.

Depuis la fondation de la centrale syndicale québécoise, en 1921, la CSN a toujours tout mis en oeuvre pour développer la solidarité entre syndiqué-e-s d'un même lieu de travail, d'un même secteur, d'une même région, du Québec en entier, et faire en sorte que la mobilisation, dans le cadre d'une négociation donnée, soit efficace et donne les résultats escomptés.

## La Fédération

Essentiellement, la fédération professionnelle assure les services de préparation, de négociations et d'application de la convention collective.

### La Fédération des employé-e-s des services publics (FEESP-CSN):

**335 syndicats** autonomes

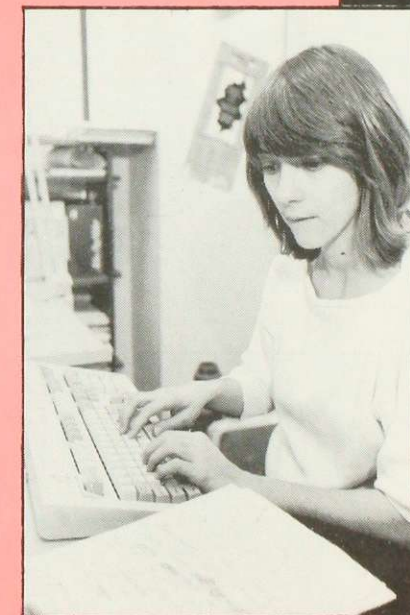
**27 760 membres**

**6 100 membres** dans le secteur transport, dont les chauffeur-e-s de la Société de Transport de Laval (STL) et de la Commission de Transport de la Communauté Urbaine de Québec (CTCUQ).

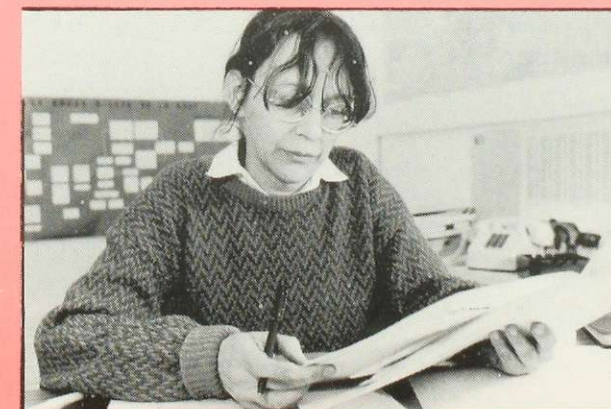
### Le secteur transport:

Les syndicats du secteur transport se rencontrent pour échanger sur leurs négociations respectives, suggérer des orientations de négociations, décider d'interventions politiques concernant leur secteur d'activités, etc.

Yvan Malo prépare et plaide les dossiers des travailleurs et travailleuses qui sont victimes d'accidents et de maladies professionnels. Il représente et défend les membres de la CSN à la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST).



Marie-Josée Lamade, une employée du Conseil central de Montréal (CSN), travaille en étroite collaboration avec les syndicats en négociations. Par exemple, elle les aide à préparer des tracts d'information.



Michelle Doucet, avocate, travaille pour la CSN comme assessore en santé-sécurité. Ainsi, elle va s'occuper de dossiers complexes et, avec ses autres camarades de travail, elle va collaborer aux orientations de la CSN en matière de santé-sécurité. Dans le cadre de ses fonctions, elle a déjà pris en charge des dossiers de chauffeur-e-s de la STRSM.



---

Syndicat des chauffeurs et chauffeuses  
de la STRSM-CSN

X

Syndicat canadien de la fonction publique  
section locale 3333

«**Avancez en arrière...**»  
**c'est fini**

**Je vais de l'avant**  
**JE VOTE CSN le 25**

